

MRC de Mékinac

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Nathalie Groleau, directrice générale et greffière-trésorière de MRC de Mékinac.

QUE :

Lors de la séance ordinaire tenue le 22 janvier 2024, le conseil de la MRC a adopté le règlement «2024-198 établissant une tarification pour la fourniture de biens et services».

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du règlement ci-haut mentionné sur le site de la MRC de Mékinac www.mrcmekinac.com ou au bureau de la MRC pendant les heures d'ouvertures au 560 rue Notre-Dame à St-Tite.

Ce 27^{ème} jour de janvier 2025

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nathalie Groleau'.

Nathalie Groleau
Greffière-trésorière